

RENFORCER LA BIODIVERSITE SUR LES TERRAINS ENTOURANT LES IMMEUBLES DE LA COMMUNE

POSTULAT

Geneviève Pasche

La biodiversité continue de se dégrader de manière inquiétante partout dans le monde, y compris en Suisse. 80% des insectes ont disparu en 20 ans, ce qui a des conséquences sur la population d'oiseaux qui a perdu env. 30% de son effectif selon un article du Temps du vendredi 13 avril

(<https://www.letemps.ch/sciences/suisse-oiseaux-champs-disparaissent>). Si cette disparition continue à ce rythme-là, nos économies et surtout notre sécurité alimentaire et notre qualité de vie en souffriront. Toute action aussi petite soit-elle doit être entreprise pour renforcer la biodiversité.

Une solution simple consisterait à transformer les gazons ou une partie d'entre eux en prairies fleuries. C'est une solution peu coûteuse : il suffit de planter des graines pour prairies fleuries qui contiennent des mélanges de fleurs sauvages indigènes et de ne faucher l'herbe qu'1-2 fois par an pour que les graines de fleurs puissent essaimer. Ainsi, on réduirait les heures de tonte des jardiniers et l'énergie utilisée par les tondeuses.

Par ailleurs, la vie des petits animaux de jardin tels les mulots, insectes, escargots, grenouilles et lézards est elle aussi menacée. Une solution simple existe. Il suffirait d'installer des micro-biotopes tels qu'un tas de bois, des écorces pour satisfaire les exigences des hôtes de nos jardins. Ainsi, ces petits animaux pourraient se déplacer et trouver de quoi vivre: de la nourriture, des sites de repos et de reproduction.

Pour faciliter l'acceptation des prairies fleuries et des tas de bois par les habitants, il serait souhaitable d'accompagner cette action d'une communication adaptée. La Municipalité pourrait aussi créer et distribuer une brochure aux propriétaires pour les encourager à faire de même. A Lausanne, la commune organise même des séances d'information à l'attention des gérances et concierges.

La Tour-de-Peilz a la chance d'avoir un parc immobilier et locatif relativement important. Je souhaiterais donc que :

1. la Municipalité fasse un inventaire des espaces où une prairie fleurie ou des micro-biotopes pourraient être implantés tout en réservant

pour les habitants des immeubles des immeubles de la commune et leurs enfants des surfaces récréatifs, voire des plantages

2. la Municipalité examine la possibilité de planter des prairies fleuries et installe des micro-biotopes sur les surfaces non récréatives en communiquant les bienfaits de telles mesures aux habitants des immeubles de la commune

De ce fait, je propose que ce postulat soit renvoyé à une commission ad hoc pour sa prise en considération.